



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## édition

Question écrite n° 90007

## Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la rentrée littéraire 2010. Il désire connaître le bilan de cette rentrée littéraire.

## Texte de la réponse

La rentrée littéraire constitue une séquence essentielle, quasi rituelle, de notre vie culturelle. Elle mobilise l'attention de nos concitoyens sur la production éditoriale riche et diversifiée de notre pays. Elle est un moment de consécration pour certains écrivains confirmés et de révélation de nouveaux talents, avec notamment les prix littéraires de l'automne. L'année 2010 a apporté la confirmation de la bonne résistance du secteur de l'édition dans une conjoncture difficile. Le marché du livre, qui a connu en 2009 une progression de l'ordre de 2 %, apparaît en effet comme un pôle de stabilité au sein des industries culturelles. Ce secteur a, par exemple, mieux résisté à la crise que d'autres marchés, tels que le disque ou les jeux vidéo. La loi du 10 août 1981 relative au prix du livre, qui établit le principe du prix unique du livre et encadre l'économie du secteur depuis maintenant près de 30 ans, n'est pas étrangère à cette stabilité. « Loi de développement durable », ainsi que l'a qualifiée M. Hervé Gaymard dans son récent rapport sur le sujet (pour le livre : rapport sur l'économie du livre et son avenir, 2009), elle permet de maintenir l'un des réseaux de librairies les plus denses du monde, qui effectue un travail essentiel de sélection et de mise en avant des nouveautés, de conseil auprès de nos concitoyens et d'animation culturelle, et donc, in fine, de diffusion de la création littéraire. La rentrée littéraire 2010 n'a pas démenti ce dynamisme et cette diversité qui caractérise l'édition française, avec plus de 700 romans français et étrangers parus entre la mi-août et la fin du mois d'octobre, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2009. Cette rentrée a par ailleurs vu la parution de 497 romans français, dont 85 premiers romans. Enfin, une des spécificités de cette rentrée littéraire 2010 réside sans doute dans le choix significatif fait par plusieurs éditeurs de publier simultanément une version papier et une version numérique de leurs romans de rentrée. Cette rentrée pourrait donc constituer une étape dans le « décollage numérique » annoncé par plusieurs observateurs et que le ministère de la culture et de la communication, particulièrement attentif à ces questions, entend anticiper afin de préserver, dans l'univers numérique, cette diversité et ce foisonnement créatif qui fait la force de l'édition française.

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Saint-Léger](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90007

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 octobre 2010, page 10698

**Réponse publiée le** : 1er mars 2011, page 1980